

LE COÛT DU PROJET

- Prix du terrain
- Coût du logement (ancien) ou de la construction (neuf)
- Coût des travaux envisagés (dont aménagement extérieur)
- Coût des raccordements (eau, gaz...)
- Rachat créances (capital restant dû à m +3)

Autres frais liés à l'opération et financés par l'apport personnel:

- Frais de notaire (en moyenne 6,50 % dans l'ancien, 3 % dans le neuf)
- Frais d'agence immobilière
- Garantie (hypothèque, crédit logement...)
- Caution
- Frais de dossier de prêt
- Déménagement
- Provision pour imprévus, ou projet(s) futur(s)

COÛT DU PROJET (A)

--

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL

- Épargne disponible (compte courant, comptes d'épargne, assurance-vie, portefeuille titres...)
- Déblocage anticipé de l'épargne salariale
- Vente d'un bien mobilier ou immobilier
- Donations
- Prêts relais dans l'attente de la vente d'un bien immobilier
- Prêt épargne logement (PEL ou/et CEL)
- Prêt à caractère social (1 %, 0 %, prêt patronal...)

MONTANT DE L'APPORT PERSONNEL (B)

BESOIN DE FINANCEMENT: COÛT (A) – APPORT (B)

SITUATION PERSONNELLE

Nom Prénom

Date et lieu de naissance.....

Nom du conjoint..... Prénom

Date et lieu de naissance.....

Nombre d'enfants à charge Âge(s)

Profession..... Profession du conjoint.....

Tél..... Plages horaires.....